

Vacances Musicales Eté 2010



PRENOVEL (Jura)

Stages 10/15 ans

Piano

Réf: E 10 900 82

Cordes (Violon, alto, violoncelle)

Vents (flûte traversière, clarinette, sax, hautbois)

Réf: E 10 900 84

Cadre de vie : Le village de Prénovel est situé au cœur du massif forestier du Haut-Jura, sur le plateau de Grandvaux (altitude: 900 m) à 40 km au sud-est de Lons-le-Saunier. Accueil au chalet Trémontagne, grande bâtisse traditionnelle entièrement rénovée, située à la périphérie du village, en lisière de forêt, dans un très beau cadre champêtre calme et paisible. Chambres de 3 à 6 lits avec douche et wc dans chaque chambre. Le centre dispose de plusieurs salles permettant la pratique instrumentale collective et individuelle, salle polyvalente municipale mise à disposition. Nombreux espaces de jeux autour du centre d'accueil, situé en pleine nature.

Situation géographique : Carte Michelin n° 70. A partir de Clairvaux-les-Lacs (20 km de Lons-le-Saunier), prendre la D 118 sur 8 km via Châtel-de-Joux ; puis la D 308 sur 7 km via Les Piards, jusqu'à Prénovel. Demander dans le village, au Centre Duchet (maison familiale), la direction du Chalet Trémontagne.

Voyage Départ/Retour : si vous avez choisi un départ collectif, vous recevrez une semaine avant le départ une convocation vous indiquant l'ensemble des éléments liés au transport.

Si vous avez choisi d'accompagner votre enfant au centre vous serez attendus :

Le premier jour :

entre 10h30 et 11h30 (premier repas fourni : déjeuner)

Le dernier jour :

entre 15h00 et 16h00 (dernier repas fourni : déjeuner)

Nos réalisations proposent aux enfants et jeunes des vacances de qualité dans un climat de sécurité physique et affective. Elles leur permettent de découvrir des activités culturelles ou de partager leur passion de la musique dans un contexte de vie collective qui respecte l'intimité et favorise l'autonomie de chacun. Elles sont placées sous la double responsabilité d'une direction générale et d'une direction artistique. Tous nos séjours sont mixtes, et encadrés par des animateurs musiciens.

Organisation des stages : un séjour musique et théâtre, musique et danse, un stage piano, un stage chant et un stage vents et cordes cohabitent sur ce centre. Préparation d'un spectacle de théâtre musical.

La musique a lieu plus particulièrement le matin sous forme d'ateliers. Cependant de nombreuses plages horaires (après le repas, fin d'après-midi, veillée,...) pourront en fonction des niveaux et de la motivation des enfants, être consacrées à la musique (3 heures minimum par jour).

Effectif : 5 à 8 participants par stage.

Stage piano et musique de chambre

Niveau 1^{er} ou 2^{ème} cycle des écoles de musique et conservatoires, soit 2 à 5 années de pratique.

Ce stage a pour objectif de combiner le travail individuel sous forme de cours, et la pratique de musique d'ensemble, sous forme de quatre mains, d'ensembles instrumentaux, en liaison avec les séjours et stages se déroulant en parallèle. Initiation ou perfectionnement au piano d'accompagnement en liaison avec le stage chant.

- ◆ Cours instrumentaux : 1 heure à 1 heure 30 par groupe de 2 ou 3, incluant une séquence individualisée de 20 à 30 minutes, suivant les niveaux.

- ◆ Travail personnel quotidien : 30 mn minimum.
- ◆ Piano quatre mains, piano d'accompagnement (en liaison avec le stage chant).
- ◆ Musique d'ensemble : duo, trio, quatuor,...
- ◆ Chant choral, chant accompagné.

Stage cordes et vents

Niveau 1^{er} et 2^{ème} cycle des écoles de musique et conservatoires, soit 2 ans de pratique minimum.

Ce stage a pour objectif de permettre à chacun de perfectionner sa technique instrumentale et de développer sa musicalité, à travers la musique d'ensemble et la découverte de différents répertoires.

- ◆ Travail individualisé.
- ◆ Travail en trio, en quatuor, petits ensembles.
- ◆ Possibilité de musique de chambre avec les pianistes inscrits en stage piano.
- ◆ Atelier orchestre avec les instrumentistes du séjour Musique et théâtre.
- ◆ Chant choral.

Loisirs communs : piscine, vélo, promenades en forêt, jeux d'extérieur, ping-pong.

Renseignements pratiques

1. Vie collective

La colonie de vacances reste pour nous une expérience privilégiée de vie collective permettant l'apprentissage du respect des autres et de leur différence.

Les enfants s'engagent à participer aux activités proposées et à respecter les consignes formulées par l'équipe d'animation.

Nos équipes pédagogiques (directeur, adjoint musical, animateurs) sont recrutées soigneusement et font l'objet d'une évaluation constante. Nos animateurs, qui répondent aux exigences des normes d'encadrement exigées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (soit au minimum 1 animateur pour 12 participants, dont 80 % diplômés BAFA ou en cours de formation), sont par ailleurs des jeunes musiciens et artistes amateurs (pour la plupart de niveau fin d'étude de conservatoire) ou en cours de professionnalisation. L'équipe a pour mission d'assurer la sécurité de tous, un bon équilibre et une bonne hygiène de vie, le respect des rythmes de vie de chacun (lever et coucher échelonnés notamment) en ménageant des temps de liberté.

2. Courrier

Nous veillerons à ce que vos enfants vous écrivent au moins une fois par semaine.

En retour, ils espèrent recevoir autant de nouvelles. Pensez à leur fournir des enveloppes timbrées qui faciliteront la correspondance.

3. Téléphone

Il est possible d'appeler son enfant sur place (ou d'être appelé par lui ; auquel cas à ses frais et seulement depuis une cabine ou un point phone ; peu de centres en sont équipés).

Nous vous demandons cependant de limiter vos appels au strict nécessaire. En effet, les directeurs de centres de vacances assurent eux-mêmes leur secrétariat, mais doivent en priorité consacrer leur temps à l'organisation et au contrôle des activités et de la vie quotidienne. Ils ne peuvent donc tenir "un standard téléphonique". De plus, en raison des activités et de l'étendue du centre, nous ne pourrions pas systématiquement mettre les parents en communication avec leur enfant.

Messagerie vocale : pour avoir des nouvelles du séjour de votre enfant, veuillez composer le 08 92 16 04 18 puis le code 90 81.

4. Argent de poche

Il est de tradition de donner de l'argent de poche aux enfants : cela leur permet d'apprendre à gérer pour les plus jeunes, de préserver une indispensable autonomie pour les plus grands.

Nous insistons pour que la somme remise reste modique : un montant de 5 à 10 € par semaine (suivant l'âge de votre enfant) nous paraît largement suffisant.

Vous placerez cet argent dans une enveloppe fermée portant le nom de l'enfant et l'indication de la somme remise ; vous remettrez cette enveloppe avec la fiche sanitaire au directeur du centre ou à l'animateur responsable au moment du départ en gare.

L'argent de poche sera centralisé au bureau dès l'arrivée. Une organisation sous forme de banque permettra aux enfants d'avoir accès à leur argent quand ils le désirent.

En règle générale, un état des dépenses effectuées par votre enfant vous est fourni en fin de séjour.

5. Soins médicaux

Vous recevrez une fiche sanitaire de liaison que vous devrez remplir avec soin et remettre au directeur du séjour ou au responsable du convoyage au départ.

Cette fiche sanitaire sera remise au directeur du centre puis confiée à l'assistant sanitaire chargé du suivi de l'état de santé de votre enfant.

Dans l'intérêt de votre enfant, veuillez noter les dates de vaccinations obligatoires et leurs rappels, la mention des antécédents pathologiques ainsi que les traitements éventuels en cours (merci de nous fournir en ce cas une prescription médicale et les médicaments en nombre suffisant pour la durée du séjour).

A noter : En cas de besoin, le responsable du groupe se chargera de régler le montant des frais médicaux sur place. Une facture vous sera envoyée à l'issue du séjour. Les justificatifs de dépenses vous seront envoyés dès réception de votre règlement afin que vous puissiez vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale.

6. Assurance

Toute disparition ou détérioration d'objets devra être impérativement signalée par votre enfant au Directeur dès qu'il s'en apercevra et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux et les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. **En conséquence, vacances musicales fnacem décline toute responsabilité en cas de perte, de disparition ou même de détérioration.**

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

7. Objets de valeur

Nous déconseillons la présence de tout objet de valeur (baladeur, bijoux, téléphone mobile, etc). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

8. Informations complémentaires

Un guide pratique vous sera remis dans le carnet de voyage. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

8. Fiche d'appréciation

Dans un souci de l'amélioration constante de nos réalisations, les appréciations de nos participants nous sont précieuses. C'est pourquoi nous vous remercions par avance de bien vouloir retourner la fiche d'appréciation, fournie dans le carnet de voyage, au bureau qualité dès la fin du séjour de votre enfant.

9. Instruments de musique

Nous vous rappelons que les instruments ne sont pas fournis hormis le matériel instrumental pour l'initiation musicale et les pianos.

Les instrumentistes se muniront donc de leur instrument et de leur pupitre (marqué à leur nom).

Pour les cordes, n'oubliez pas un jeu de cordes de rechange et de la colophane, pour les instruments à anches, quelques anches de rechange et pour les cuivres, une burette d'huile. Nous apporterons le plus grand soin aux instruments (pièce par pièce dans leur rangement).

Nous souhaitons à vos enfants un excellent séjour.



**Fiche de renseignements à retourner à
vacances musicales fnacem – Ligue de l'enseignement**
21 rue Saint-Fargeau -BP 313 - 75989 Paris Cedex 20

N° Adhérent : _____	Nom de l'enfant : _____	Prénom : _____
Séjours choisi : _____	Dates : _____	Référence : _____
Date de naissance : _____	Sexe (M/F) : _____	
Adresse : _____		Code postal : _____
Ville : _____	☎ : _____	Courriel : _____

Cette fiche de renseignements est destinée à l'équipe de direction pédagogique et artistique du séjour auquel vous allez participer. Afin d'adapter au mieux le contenu des activités musicales et artistiques, nous avons besoin de précisions sur votre niveau de connaissance et de pratique.

➤Avez-vous déjà pratiqué la musique ? : Oui Non Si oui, merci de répondre au questionnaire ci-après.

RENSEIGNEMENTS MUSICAUX

SOLFÈGE

- Lisez-vous couramment les notes en tenant compte du rythme ? Oui Non
- Nombre d'années de solfège : _____ ans
- Enseignement suivi : Ecole de musique Conservatoire Lycée

CHANT

- Avez-vous déjà chanté dans une chorale ? Oui Non
- Si oui, laquelle ? _____
- Pendant combien de temps ? _____

INSTRUMENT

- Quel instrument pratiquez-vous ? Depuis combien de temps ?
1) _____ depuis _____ ans / niveau _____
Enseignement : école de musique conservatoire cours particuliers
- 2) _____ depuis _____ ans / niveau _____
Enseignement : école de musique conservatoire cours particuliers

Quelles sont les dernières partitions que vous avez étudiées ? ou les derniers morceaux que vous avez joués ? _____

- Avez-vous déjà joué en orchestre ? Oui Non
- Si oui, lequel ? _____

RENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

THEATRE

Avez-vous déjà pratiqué le théâtre ? : Oui Non

Si oui, merci de répondre au questionnaire ci-après.

Lieu d'apprentissage :

Conservatoire Association Cours particuliers

Expérience antérieure : _____

Dernières pièces montées : _____

Rôles joués : _____

DANSE

Avez-vous déjà pratiqué la danse ? : Oui Non

Si oui, merci de répondre au questionnaire ci-après.

Lieu d'apprentissage :

Conservatoire Association Cours particuliers

Expérience antérieure : _____

Dernières chorégraphies : _____

Quelles sont vos attentes et envies ?